

DÉCHETS RADIOACTIFS

Des îlots verts à préserver en cas de troisième centre

SOULAINOIS. À partir de mai, l'Andra doit recueillir des données écologiques sur le finage des trois communes (Juzanvigny, Épothémont et Crespy-le-Neuf) concerné par le projet de centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité.

À SAVOIR

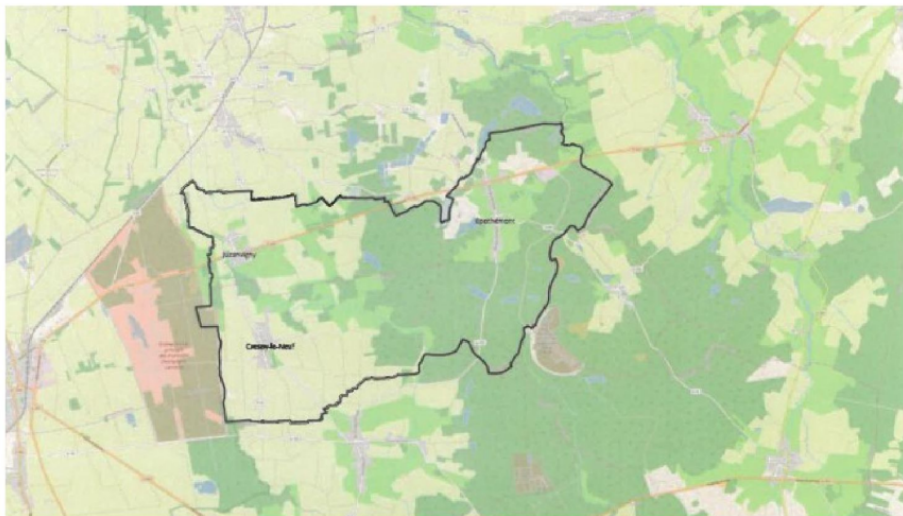
- **À l'horizon 2030-2036**, un troisième centre de stockage de déchets radioactifs pourrait voir le jour dans le Soulainois. Cette fois, c'est le territoire des communes de Juzanvigny, Épothémont et Crespy-le-Neuf qui est ciblé pour accueillir jusqu'à 190 000 m³ de déchets de faible activité à vie longue (FAVL).
- **Si le projet est encore loin d'être validé**, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a d'ores et déjà mené des investigations géologiques entre 2013 et 2018. Le but ? « Consolider les connaissances de la géométrie et l'homogénéité de la couche d'argile et ses propriétés de confinement des radionucléides ».
- **Dans les prochaines semaines**, c'est une étude environnementale sur le terrain qui se profile.

CLEMÉNT BATELLIER

Après une campagne géologique de longue haleine, place à une campagne environnementale. Normalement, à partir de mai et pour plusieurs semaines, un bureau d'études missionné par l'Andra inspectera différentes propriétés privées du secteur de Juzanvigny, Épothémont et Crespy-le-Neuf, dans le but de recenser les enjeux écologiques d'une éventuelle installation d'un centre de stockage de déchets nucléaires. Avec un mantra « éviter, réduire et compenser » — énoncé par Patrice Torrès, le directeur des opérations industrielles de l'Andra. L'ordre des mots a son importance, « l'évitement des nuisances et des impacts étant recherché en priorité ».

« PLUS DE PRÉCISION QU'AVANT »

Par l'intermédiaire notamment d'un recensement de la faune et de la flore locale, cette phase servira à établir une cartographie de ces enjeux. « Nous sommes sur de l'acquisition rapide de données, qui serviront à alimenter les dossiers que nous avons à produire pour le futur Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs pour la période allant de 2021 à 2025, ce sera le cinquième, (NDLR) », explique le représentant de l'organisme public. Autorisées par l'État, ces investigations sur le terrain



Au sein de la zone d'accueil potentiel d'un centre de stockage de déchets radioactifs entre Juzanvigny, Épothémont et Crespy-le-Neuf, l'Andra va s'enquérir maintenant des îlots écologiques à ne pas toucher.

doivent permettre de visualiser physiquement les zones où la biodiversité s'épanouit. On retrouve notamment des zones Natura 2000 dans le secteur ciblé, comme le Bois d'Hugmagnol (Épothémont). Au vu des préoccupations grandissantes autour du respect de l'environnement, ce travail revêt-il une importance supplémentaire ? « Oui et non. Certes, les démarches réglementaires aujourd'hui intègrent plus de choses, mais c'est l'impact sur l'environnement est notre cœur de métier. Même s'il faut toujours plus de précision, cela ne nous chamboule pas », assure Patrice Torrès.

Juzanvigny, terre visiblement privilégiée

Si l'Andra n'est pas « chamboulée », les communes concernées le sont encore moins. Entourée de forêts, celle d'Épothémont ne s'inquiète pas plus que cela, pour diverses raisons. « On parle déjà d'un projet

qui n'est pas encore validé, le mode de gestion des déchets pouvant encore évoluer et qui ne se réalisera pas au moins avant 10 à 12 ans. De plus, par rapport aux précédents centres, on connaît le travail de l'Andra », confie son maire François Matrimon. Un maire qui dit ne pas avoir reçu jusqu'ici d'interrogations de la part des propriétés privées. « Pour un futur site de 200 hectares, nous sommes sur un territoire

retenu de 10 km², soit un domaine vaste. Pour notre commune, je suis prêt à parler que nous aurons essentiellement une route d'accès. Juzanvigny et Crespy-le-Neuf ayant les terrains plus favorables. »

3 QUESTIONS À...



PHILIPPE LIÈVRE, MAIRE DE JUZANVIGNY

« Les choses sont un peu en stand-by »

S'il venait à voir le jour sur place, le troisième centre s'établirait plutôt en grande partie sur le territoire de la commune de Juzanvigny. Pour autant, Philippe Lièvre estime qu'il est encore trop tôt pour évoquer concrètement sa réalisation.

Philippe Lièvre, par rapport aux prochaines investigations, comment la commune est impliquée ? En placardant des affiches sur la mairie, on informe la population de ce qu'il va se passer. Et puis, par le passé, la commune avait délibéré afin d'autoriser les études géologiques, le carottage... Notre accord ne portait bien que sur cette étape.

Des habitants ou des propriétaires privés vous sollicitent-ils déjà, par rapport à une possible installation ? Non. En fait, on n'en entend pas vraiment parler. Même si on a conscience qu'une décision peut être prise rapidement, le centre ne pourrait voir le jour que dans 15

ans. Aujourd'hui, on a un peu l'impression que les choses sont en stand-by, du fait notamment de la crise sanitaire qui concentre un peu tout.

Comment envisagez-vous cette installation ?

On attend, déjà. En ce qui me concerne, personnellement, je ne suis ni pour, ni contre le nucléaire. Si on amène des déchets, même à faible activité, à nos pieds, il faudra bien sûr une compensation financière. Dans le même temps, on sait que l'Andra est une institution très sérieuse, qui cherche à expliquer les choses. Au point de susciter l'intérêt de pays étrangers (Russie, Hongrie).